

Nécrologie

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **64 (1935)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NÉCROLOGIE

† M. Jules Musy, instituteur

On nous écrit :

Une tombe ouverte hier se refermera, demain, sur la dépouille mortelle d'une âme d'élite, que Dieu a rappelée à lui. M. Jules Musy, jusqu'ici instituteur à Marly-le-Grand, n'appartient plus à ce monde, où il laisse dans le plus grand chagrin une épouse éplorée et dix enfants, dont le petit Joseph, âgé de trois mois, ne peut donner un sens aux larmes que versent avec abondance ses frères et sœurs, qui échelonnent régulièrement la ligne ascendante de leurs cœurs endoloris, jusqu'à l'aînée, la petite Marie-Madeleine — on est petite encore, à quatorze ans, bien qu'on soit une aînée !

M. Jules Musy, disparu dans la quarante-troisième année de sa trop brève existence, était né à Dompierre, où une bonne mère et des frères et sœurs le pleurent aussi. Il s'était montré, à l'École normale de Hauterive, où ses parents l'avaient placé, un brillant élève. C'était un fort en tout, un de ces premiers de classe universellement doués, qui obtiennent constamment des notes maximum dans les sciences et dans les lettres, aussi bien que dans les arts graphiques et la musique vocale et instrumentale.

Après des examens subis sans accrocs, il fut appelé par le Haut Conseil d'Etat à la direction de l'école de Fruence. Il enseigna ensuite à Semsales, puis à Marly, qui le pleure aujourd'hui.

M. Jules Musy, sous les dehors d'une constante humilité, dissimulait une foi chrétienne profonde et un cœur débordant de bonté. Il n'y a point là exagération, il y a vérité. M. Musy a été le modèle de la vertu agissante, de la soumission à la volonté divine. Il a été un exemple de travail fécond, de modestie au milieu du succès, de patience dans les contrariétés douloureuses.

Les jours des vivants s'écoulent, à l'ordinaire, loin de l'angoissante pensée de la mort. Dieu le veut ainsi, qui laisse à chacun le soin de tisser dans la quiétude la trame de son bonheur éternel. L'Eglise pourtant, ainsi qu'une mère vigilante, nous rappelle souvent le passage de ce monde à la demeure définitive. Mais est-il une voix d'outre-tombe plus persuasive que celle d'un ami mort ? M. Musy a quitté trop tôt les siens : parents et amis. Il semble que Dieu avait l'ennui de sa chère âme et qu'il avait hâte de la rappeler. Et maintenant, la trace du cher ami est effacée de ce monde. Il remplit dans le séjour des bienheureux, et pour jamais, le rôle auguste que lui a assigné le Créateur.

Puissions-nous un jour, à ses côtés, contribuer à la gloire du Maître ! Et, pour atteindre un tel but, faisons le voyage à l'exemple du cher disparu. Sur la route qu'il a jalonnée de ses vertus, nous le suivrons, certains que nous sommes de retrouver son contact par la voie sacrée de la prière. D^r A. C.

† M. Paul Gumy, instituteur

Au cimetière de Belfaux, notre ami, Paul Gumy, repose. Près de l'église, moins remplie encore de son deuil que des souvenirs de sa foi, il dort le sommeil du juste. Car, si la mort ne surprend pas le sage, elle n'a pas dû le surprendre, lui qui fut si bon, si vertueux, et qui fit si bien son devoir.

Entré à l'École normale, en 1915, il y révéla aussitôt les belles qualités qu'il devait faire valoir dans la carrière de l'enseignement : la fermeté de caractère, la bonté inépuisable de son cœur, la droiture de jugement, un optimisme de bon aloi et une scrupuleuse fidélité à ses engagements. Souriant, tranquille, sans bruit, confiant en l'avenir, entouré de l'estime de ses supérieurs, de l'affection de ses condisciples, il se préparait très dignement à bien remplir le rôle qui allait être le sien dans la vie sociale. Sa foi généreuse et spontanée était, à Hauterive déjà, toujours prête à s'affirmer par la parole et par l'exemple. Il était non seulement étranger aux faiblesses du respect humain, mais, devant la contradiction, devant l'obstacle, son énergie se montrait vive et tenace. Il fut constamment, pour ses camarades, un ami sincère, dévoué, et sa vie d'étudiant nous apparaît encore dans toute sa force, comme un exemple.

Dans son cher petit village d'Autafond, où il fut appelé à la sortie de l'École normale, en 1919, il prodigua à la jeunesse, pendant seize ans, les trésors de son zèle, de son affection et de son dévouement. Il y exerça un véritable apostolat, car, pour lui, enseigner, c'était faire, avant tout, œuvre éducative. Me parlant un jour de cette question, il me déclarait simplement : « A quoi sert de bien enseigner, si nos enfants ne pensent pas comme nous ? C'est leur conscience qu'il faut former. » Dieu seul, devant qui il vient de comparaître, sait jusqu'à quel point il a tenu parole, et tout le bien qu'il a fait aux jeunes âmes qui lui ont été confiées. Au surplus, ses actions ont montré comment il entendait le devoir de l'exemple. Uni à ses élèves par les liens de l'amitié, il leur a montré la voie à suivre ; très attaché à la population au milieu de laquelle il passa sa vie à faire du bien, ce maître a révélé les ressources de son cœur dans d'autres activités encore.

D'abord au sein de l'administration communale où, comme secrétaire et boursier, il fit apprécier ses connaissances, son dévouement et sa ponctualité. Servir, être utile à la société, telle semble avoir été sa devise dans la vie sociale. On pouvait attendre beaucoup de cette nature généreuse. Aussi, la Conférence de Saint-Vincent de Paul, dont chacun connaît les bienfaits, eut-elle la main heureuse, lorsqu'elle s'adressa à notre cher collègue, pour y remplir les fonctions de secrétaire. Discrètement, avec la douce satisfaction d'apaiser une douleur, d'apporter une aide matérielle opportune, de reconforter une âme endolorie, notre ami allait, ici et là, verser un peu de baume sur des plaies que la misère et le malheur rendaient trop vives. Que de vœux, que de prières reconnaissantes devaient s'élever de bien des familles, pour cet homme de bien.

Hélas ! ses jours étaient comptés. Cette vie active et bienfaisante allait brusquement s'éteindre. La bénédiction du ciel descendit bien vite vers cette âme, sous la forme des souffrances qui achèvent de purifier une existence et d'élever un cœur vers le ciel. Mais la religion, qui avait dirigé toute sa vie, lui donna du courage dans l'épreuve. Frappé dans la force de l'âge, au milieu de grandes sollicitudes, enlevé à sa chère épouse et à sa famille, il ne se plaignit pas. Le jour de l'Ascension, couché sur un lit de douleur, à la clinique du D^r Clément, il eut le plaisir de voir quelques amis, quelques collègues, venus lui apporter le réconfort d'une solide et vive amitié. Il espérait encore revoir son cher village, ses chers élèves, mais le mal implacable qui le minait en décida autrement. Pendant quelques jours de cruelles souffrances qui, par instants, lui enlevèrent la lucidité de sa pensée, il put suivre le ravage produit dans tout son être par l'étreinte de la mort. Il reçut l'Extrême-Onction avec une piété édifiante et récita, avec le prêtre, les consolantes prières de la dernière heure. Le 3 juin, vers 5 heures

du matin, son âme s'envolait, pour aller recevoir la récompense promise au bon et fidèle serviteur. Quelques jours avaient suffi pour tisser le suaire dans lequel nous l'avons vu, immobile et sans vie.

Du haut du ciel, il aura agréé l'hommage de nos chants qui, sur sa tombe, se sont élevés avec ferveur. Il n'est plus parmi nous, mais son souvenir demeure, et ses condisciples auront pour lui encore d'ardentes prières.

Dr L. S., de la classe de 1919.

Exposition universelle de Bruxelles

Visa, agence de voyages, à Fribourg, organise une excursion en Belgique. Elle vient d'établir un programme spécial à prix réduit pour les membres du corps enseignant. Nous en extrayons quelques passages à l'usage des maîtres et maîtresses qui désireraient profiter de cette occasion pour visiter l'Exposition universelle de Bruxelles et prendre part au Congrès de l'enseignement. Départ, le 24 juillet. Le 26, visite de l'Exposition. Le 27, excursion en autocar à Malines et Anvers, le 28 aux Ardennes (Namur, Grottes de Han, etc.), le 29, vers le Littoral (Gand, Bruges, Ostende). Le 30, excursions facultatives. Retour le 31 juillet par Paris.

Le prix est d'environ 150 fr. par personne.

Pour tous renseignements, s'adresser directement à Visa, bureau international de voyages, à Fribourg, ou à la rédaction du *Bulletin* qui transmettra.

« IL SUPPORTE BEAUCOUP »

Pouvoir supporter beaucoup peut être une vertu ; lorsqu'il s'agit de la boisson, c'est l'indice d'un état *maladif*, déclare un émérite professeur de médecine, le Dr *Kionka*.

« ... L'accoutumance dans ce domaine est une maladie, écrit-il. L'homme normal non accoutumé à l'alcool, comme l'enfant qui a grandi sans y avoir été habitué, montre sa parfaite santé, justement par le fait du malaise aigu que provoque chez lui l'absorption de quantités de bière qui, chez le buveur habituel, ne déclenchent en apparence aucune réaction. Cette absence de réaction est la preuve de l'état *anormal* de l'organisme du buveur.

« La constatation que le buveur habituel, ainsi continue notre professeur, peut supporter, apparemment sans dommage, une dose plusieurs fois supérieure à celle qui suffisait au début pour lui procurer un certain degré de plaisir, montre seulement *un côté* de l'accoutumance. La médaille a son revers : le buveur, pour se procurer le même plaisir, a besoin maintenant d'une dose multiple. Si on envisage l'accoutumance à ce point de vue, on doit nécessairement considérer comme un *déficit* ce qui pouvait paraître au premier abord comme une preuve de capacité organique augmentée. »

S. A. S.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — A Estavayer, jeudi 4 juillet, à 3 h., au Pensionnat du Sacré-Cœur.

Dernière réunion de l'année scolaire. Séance intéressante. Toutes les institutrices de l'arrondissement sont amicalement invitées à y assister.